



Légalité de la vente de résumés de livres

Par **Benamour**, le **26/08/2012** à **17:57**

Bonjour,rrnrnJe souhaiterais savoir s'il est légal de vendre sur internet des ebooks (livres au format PDF) qui résumet/synthétisent des œuvres existantes. Il s'agit de résumés que je rédige moi-même, qui reprennent l'essentiel des idées développées dans tel ou tel livre et qui dispensent ainsi de la lecture de l'œuvre original. Je n'y ajoute aucune idée nouvelle, je ne fais que synthétiser les informations présentent dans l'œuvre original. Est-ce une atteinte à la propriété intellectuelle de l'auteur du livre original ? Suis-je contraint de demander son accord ? Dois-je étoffer mes résumés par des éléments nouveaux, non-présents dans l'œuvre originale, pour que la vente de ces résumés soit légale ?rrnrnJ'espère que l'un d'entre vous pourra m'éclairer, merci !